

**PROGRAMME STRATÉGIQUE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
LA VILLE DE GENÈVE 2011-2014**

Suivi annuel du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »

Contexte

En 2007, un premier bilan de la politique de développement durable de la Ville de Genève (D-33) est réalisé. Il met en évidence les succès remportés en matière de sensibilisation et d'information à la population. Par contre, il relève également un manque de cohérence entre les différentes actions menées et l'absence d'indicateurs de développement durable et d'outils d'évaluation.

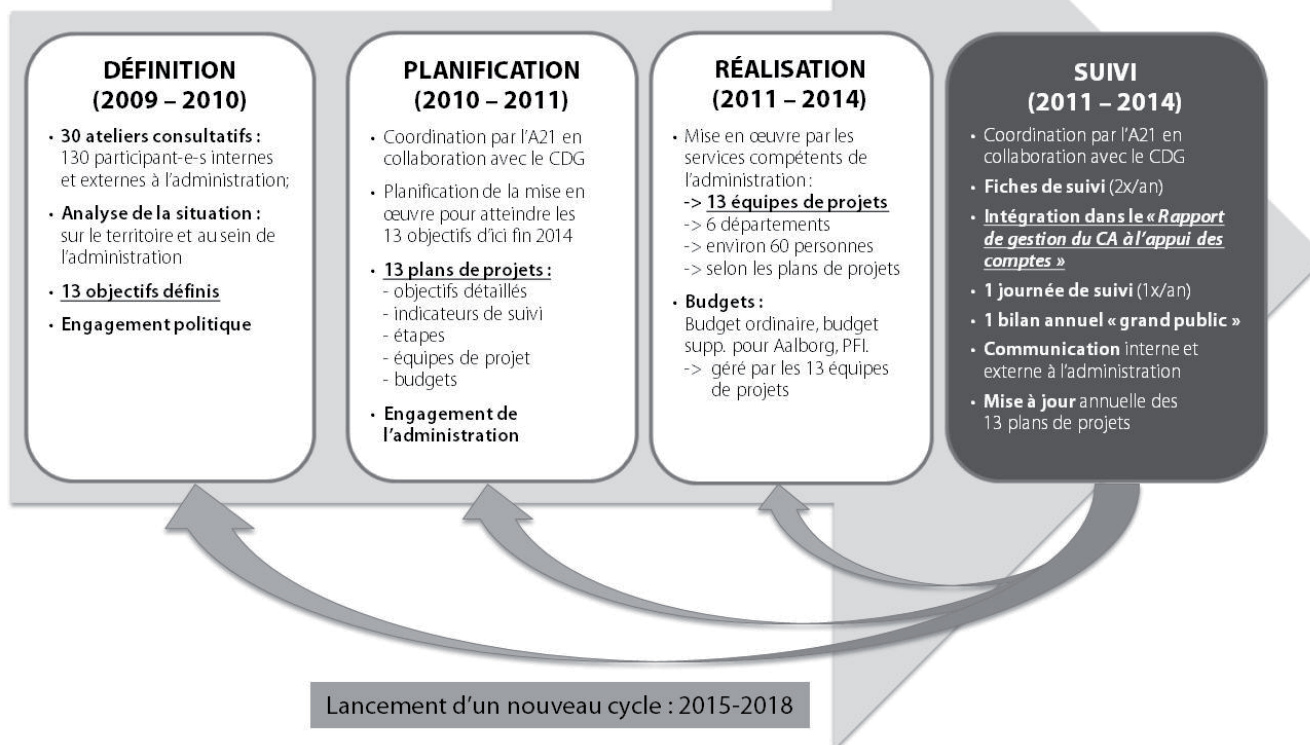
En 2008, le Conseil administratif (CA) prend acte de ce bilan contrasté et décide de donner une nouvelle impulsion à sa politique de développement durable. Il entend la mettre en œuvre de manière concrète et mesurable.

Suite à deux motions du Conseil municipal (CM) — M-732 et M-754 — le CA décide, lors de sa séance du 23 avril 2008, de signer les Engagements d'Aalborg. Ces derniers couvrent la plupart des domaines d'activité des villes européennes sous l'angle du développement durable. Ils représentent un outil privilégié pour mettre en cohérence et prioriser les projets municipaux de développement durable tout en permettant un suivi dans le temps de leur mise en œuvre.

En signant les Engagements d'Aalborg le 24 septembre 2010, la Ville de Genève lance un processus de travail composé de plusieurs étapes (voir schéma ci-contre). Suite à un état des lieux et à travers un processus de consultation, la Ville de Genève se dote alors d'un « Programme stratégique de développement durable » contenant 13 objectifs à atteindre d'ici fin 2014.

Le 7 avril 2011 est lancée officiellement la 1ère année de mise en œuvre de ce programme. 2012 coïncide donc avec le premier suivi annuel.

Cycle d'amélioration continue du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »



Suivi annuel du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève (2011-2014) »

Suivi et cycle d'amélioration continue

Le Conseil administratif a délégué à Madame Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du Département des finances et du logement (DFL), la coordination et le suivi de la mise œuvre du « Programme stratégique de développement durable ». Le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) du DFL en assure l'opérationnalisation et est donc garant du processus dans son ensemble. Il a mis en place, en collaboration avec le Contrôle de gestion (CDG), un processus d'amélioration continue permettant de suivre et d'adapter, si besoin, la mise en œuvre des 13 objectifs du programme.

Chacun des 13 objectifs est sous la responsabilité d'un département, qui est chargé de mettre en œuvre des projets et des actions permettant d'atteindre ces différents objectifs d'ici fin 2014. Pour chaque objectif, une équipe de projets transversale a été nommée par les directeurs et directrices des 6 départements.

Le suivi annuel 2011 des 13 objectifs du « Programme stratégique de développement durable », publié dans ce rapport, est rédigé à partir de 2 fiches de suivi semestrielles remplies par les 13 équipes de projet. L'évaluation de chaque objectif se base sur la planification faite par les équipes de projets en 2010. Il s'agit donc de vérifier si les valeurs cibles (au 31.12.2011) des indicateurs ont été atteintes et si les résultats et les étapes prévus en 2011 ont été réalisés. L'évaluation globale pour chaque objectif prend en compte ces différents éléments tout en intégrant une vision plus globale de l'équipe de projet sur l'avancement de son objectif.

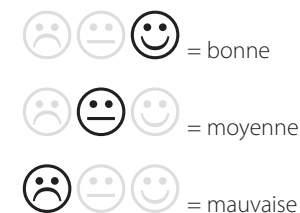
En vue du prochain exercice de suivi, le Service Agenda 21 – Ville durable souhaite renforcer sa collaboration avec le Contrôle de gestion, dans le but de :

- Revoir certains objectifs en fonction des nouvelles données ;
- Améliorer le système de mesure, notamment par la consolidation des indicateurs (pertinence, valeurs cibles minimum et maximum, etc.) et par la définition de règles plus strictes d'évaluation ;
- Mettre en place un outil intégré permettant un suivi financier plus précis et plus transparent.

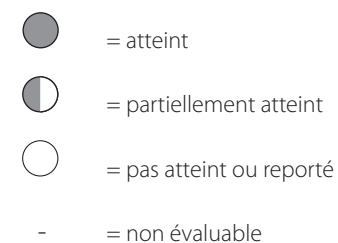
De manière générale, le « Programme stratégique de développement durable » peut être considéré comme un projet novateur, notamment par sa mise en œuvre interdépartementale. Il trouve donc sa place au sein de ce document dans la partie regroupant les projets transversaux.

Légende

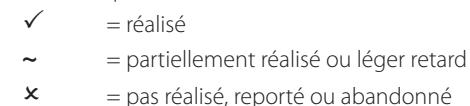
Évaluation globale



Degré de réalisation de l'indicateur



Résultats planifiés en 2011



Objectif 1 : Vision partagée

Évaluation globale ☹️ 😐 😊

La Ville de Genève élabore avec les actrices et acteurs de la société civile une vision partagée du développement durable et de sa gouvernance.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. INTERNE à l'administration : le CA et le CM, ainsi que l'ensemble du personnel municipal, seront régulièrement informés sur le suivi du programme stratégique de développement durable (DD).	Nombre de personnes ayant participé à une formation sur le développement durable en Ville de Genève	10	25	●	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication biannuelle avec le CA ✓ Envoi d'un courrier à l'ensemble du personnel avec les fiches salaires ~ Un article dans chaque VG Mag (2 prévus -> 1 réalisé) ✗ Retard dans la mise en place d'une newsletter trimestrielle (repoussée à 2012) ✗ Le développement d'un indicateur plus pertinent a été reporté en 2012
2. EXTERNE à l'administration : la Ville de Genève informera les habitant-e-s et ses partenaires du contenu du programme stratégique et les sensibilisera aux enjeux du DD.	Nombre d'abonné-e-s externes à la Newsletter trimestrielle	200	230	●	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Articles sur les Engagements d'Aalborg dans chaque édition du Vivre à Genève ✓ Événement grand public : minigolf du DD (Festival du DD 2011) ✓ Ville hôte pour la 7^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables (2013)
	Nombre de « clics » sur les pages Aalborg du site Internet de la Ville de Genève (total global biannuel)	2'000	3'269	●	<ul style="list-style-type: none"> ~ Site Internet partiellement actualisé ✗ Retard dans la mise en place d'une newsletter trimestrielle (repoussée à 2012) ✗ Expos-animations dans les quartiers de la ville, suite du minigolf du DD (repoussé en 2012)
3. Participation de la société civile : la Ville de Genève s'assurera de la participation de la société civile à l'élaboration et au suivi des objectifs prioritaires.	Nombre annuel de participant-e-s de la société civile aux journées de suivi	50	30	◐	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séance de suivi annuelle organisée le 29 novembre 2011 ~ Retard dans la communication de l'état d'avancement des 13 objectifs du programme stratégique de DD de la Ville de Genève (prévu en avril 2012). ✗ Proposition de modalités de valorisation des partenaires (en attente)

Objectif 1 : Vision partagée

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ **Envoi de courriers à l'ensemble du personnel**
- ✓ **Actions de communication grand public**
- ✓ **Personnes ayant suivi une formation DD**
- ✓ **Candidature acceptée pour l'organisation de la 7^{ème} Conférence Européenne des Villes Durables (2013)**
- ✗ **Impact réduit des actions de communication**
- ✗ **Contenu/structure des formations à améliorer**
- ✗ **Retard pris sur la communication du suivi des 13 objectifs à la société civile**
- ✗ **Nombre d'inscrits à la newsletter plus important que prévu, mais envoi repoussé en 2012**

Objectif 2 : Participation

La Ville de Genève établit des standards et une marche à suivre en matière de participation.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT, DCA, DCS, DEUS et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. 100% des démarches participatives entreprises par la Ville de Genève suivront les recommandations d'un guide spécifique. 1.1 État de la situation de la participation en Ville de Genève (2012). 1.2 Constitution d'un groupe d'accompagnement chargé d'émettre des recommandations (2011). 1.3 Publication d'un guide sur l'implémentation d'une démarche participative (2012).	% de démarches participatives en Ville de Genève respectant les standards établis (dès la sortie du guide)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Journée de suivi 2011 du « Programme stratégique de DD » focalisée sur l'objectif 2 (participation) ✓ État des lieux sur les processus participatifs au sein de l'Administration municipale ✓ Comparaison régionale et nationale des processus participatifs ✗ Retard pris dans la constitution d'un groupe d'accompagnement mixte (interne et externe à l'administration). Prévu pour 2012 ✗ Retard dans les recommandations du groupe ✗ Aucun indicateur permettant de suivre l'état d'avancement de l'objectif avant la sortie du guide n'a pu être défini.

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ 1^{er} état des lieux sur les processus participatifs en Ville de Genève réalisé
- ✓ Organisation de la 1^{ère} journée de suivi du « Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève »
- ✗ Léger retard dû à une nouvelle évaluation des processus participatifs demandée par le CA





Objectif 3 : Qualité de l'air

La Ville de Genève rationalise et assainit son parc de véhicules afin de diminuer de façon significative les émissions polluantes.

Responsable: DEUS

Collaborations: COGEVE

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève approuve et met en œuvre une nouvelle politique de gestion et de renouvellement des véhicules en fonction des besoins et qui intègre avec efficacité les dimensions sociale, environnementale et économique.	Émissions de CO ₂ annuelles générées par la consommation de carburant par les véhicules et engins motorisés de l'Administration municipale (tonnes CO ₂ / an)	2'300	2'096		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Étapes préliminaires pour la réalisation d'un outil de gestion et d'information du parc de véhicules : structuration de la base de donnée, ajustement de la typologie des véhicules, mise en place d'une collaboration avec la DSIC, la CGE et la CMAI (assurances véhicules) ✓ Document « Plan d'action de la COGEVE » finalisé (en cours de validation). Il s'agit d'un ensemble d'actions identifiées afin d'améliorer la gestion du parc de véhicules. Le contenu du plan d'action servira de base lors de l'élaboration de la politique et la stratégie de gestion du parc de véhicules. ~ Document décrivant la « politique de gestion du parc de véhicules » (en attente, suivra la validation du plan d'actions de la COGEVE). Ce document devra définir le périmètre de la politique, ses principes, ses axes prioritaires et ses lignes directrices ~ Document décrivant la « stratégie de gestion : plan d'actions » (en attente : suivra la validation du plan d'actions de la COGEVE). Ce document devra définir la mise en œuvre de la politique
2. Plus de 80 véhicules et engins vétustes sont remplacés par des véhicules techniquement adaptés aux besoins et performants du point de vue environnemental, dans le cadre de l'assainissement du parc actuel.	Nombre de véhicules et engins du plan d'assainissement inclus dans un nouveau processus de remplacement	20	50		✓ Dépôt des crédits d'investissement pour le renouvellement de véhicules et engins (CHF 12'601'000.-)
	Nombre total de véhicules et engins du plan d'assainissement remplacés	20	18		
	Nombre total de véhicules et engins remplacés (plan d'assainissement et plan de renouvellement)	40	29		

Objectif 3 : Qualité de l'air

Évaluation globale 

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite sur le budget de fonctionnement du département en charge de la mise en œuvre et principalement sur les crédits d'investissements relatifs aux objets (véhicules ou engins) en renouvellement des propositions de crédits (PR) 659, 759 et 815 :	
* PR-659: CHF 364.090.- pour le renouvellement effectif de 2 objets.	
* PR 759: CHF 2'027'088.- pour le renouvellement effectif de 18 objets. Il restera, pour 2012, un dernier objet à acquérir.	
* PR 751 (véhicules SIS): CHF 619'164.- pour le renouvellement effectif de 2 objets.	
* PR 815 (véhicules SIS): CHF 35'847.- pour le renouvellement effectif de 1 objet.	
Total 2011: CHF 3'046'189.- pour le renouvellement effectif de 23 objets.	

Bilan annuel global

- ✓ **L'assainissement des véhicules avance comme planifié**
- ✓ **Collaboration renforcée avec la DSIC, CGE et CMAI pour la mise en œuvre d'un système d'information du parc de véhicules**

- ✗ **La constitution de la nouvelle politique de gestion du parc de véhicules a pris un léger retard dû à une étape intermédiaire non planifiée : « Plan d'actions de la COGEVE »**

Objectif 4 : Énergie et climat








Évaluation globale   

La Ville de Genève développe sa politique énergétique et climatique en visant un territoire à zéro émission de CO₂ et 100% d'énergies renouvelables en 2050. Elle réduit sa consommation d'énergie de moitié, notamment par l'assainissement énergétique de ses bâtiments et partage ses objectifs avec les autres actrices et acteurs du territoire.








Responsable: DCA

Collaborations: DFL et DEUS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Mise en œuvre de la totalité du Programme d'actions de politique énergétique et climatique (version 2009).	% d'actions terminées (33 actions inscrites au programme)	50%	66%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de suivi des actions ~ Développement d'une méthodologie de calcul pour cet indicateur
2. Réduction de 15% des émissions de CO ₂ du patrimoine administratif municipal (Convention d'objectif pour l'exonération de la taxe sur le CO ₂).	Émissions de CO ₂ – Patrimoine administratif municipal (tonne CO ₂)	16'866	16'777 <i>(valeur 2010)</i>		<ul style="list-style-type: none"> Les valeurs 2011 ne seront disponibles qu'en mai. ✓ Signature de la Convention des Maires (www.conventiondesmaires.eu) ✓ Adhésion au Projet REVE d'Avenir (www.revedavenir.org) ~ Bilan annuel ~ Plateforme www.3x20.org (en cours de développement) ✗ Actions de communication REVE d'Avenir (reportées deuxième semestre 2012)
	% d'atteinte de l'objectif de la Convention d'exonération de la taxe sur le CO ₂ (Suivi monitoring AEnEc)	49%	48.7% <i>(valeur 2010)</i>		
3. Réduction de 10% des consommations municipales d'énergie de chauffage.	Consommations thermiques municipales (MWh)	136'415	136'643		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau contrat de droit de superficie intégrant les aspects énergétiques ~ Intégration des indicateurs relatifs aux objectifs de politique énergétique et climatique dans la planification des investissements (en cours) ~ Hiver moins froid et des rendements d'installations de chauffage moins performants
	% de réduction des consommations d'énergies thermiques	6.67%	5.4%		
4. Couverture de 12% des besoins municipaux d'énergie de chauffage par des énergies renouvelables.	Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement thermique municipal	8.37%	3%		<ul style="list-style-type: none"> ✗ Malgré la multiplication des sites répondant à l'objectif « 100% renouvelable », leurs consommations cumulées ne pèsent pas encore assez dans le bilan global. Nous devons nous concentrer maintenant prioritairement sur des sites de plus grande importance et continuer à participer activement au développement d'infrastructures énergétiques sur le territoire de la Ville de Genève (GLN, GLU, GLA, ...)
	Production de chaleur renouvelable (MWh)	11'283	3'994		

Objectif 4 : Énergie et climat

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
5. Réduction de 30% les consommations d'électricité de l'éclairage public municipal (-> fin 2012).	Consommation d'électricité pour l'éclairage public municipal (GWh)	6.6	6.7		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3'900 candélabres (luminaires) assainis depuis début 2010. Les diminutions de consommation seront pleinement visibles sur l'exercice 2012 ✓ Bilan annuel de la consommation
	Efficacité énergétique de l'éclairage public (kWh/km)	32'170	28'295		
	Production d'électricité renouvelable (MWh)	225	228		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cordon lumineux de la Rade (4'500 points lumineux pour une réduction de 90% des consommations) ✓ Deux nouvelles centrales photovoltaïques (Muséum et Centre sportif de Vessy) et production complète sur une année des centrales construites en 2010 (Bornaches, CJB, Cité-Corderie 10)
	Consommation d'électricité municipale (MWh)	42'000	41'274		
6. Engagement de réduction d'énergie sur le territoire municipal.	Consommation d'électricité du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'224'892	-	Valeurs fournies par le Service cantonal de l'énergie (ScanE) et les Services industriels de Genève (SIG) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation de la Ville de Genève à la stratégie thermique territoriale du canton de Genève ✓ Participation à des groupes de travail avec le SCanE et les SIG ✓ Trois nouveaux concepts énergétiques PLQ – PDQ (depuis 2011 obligation légale, LEne) ~ Cartographie énergétique (en attente)
	Consommation de gaz du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'081'530	-	
	Consommation de mazout du territoire de la Ville de Genève (MWh)	-	1'044'130	-	
7. 60 installations de chauffage (propriété de la Ville de Genève) seront renouvelées/assainies.	Nombre d'installations assainies depuis 2009	20	52		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport annuel 2010 ✓ Crédit d'investissement déposé
8. La Ville de Genève partage ses objectifs avec les autres actrices et acteurs du territoire.	Nombre d'affiches display publiées	385	-		~ 264/385 bâtiments de la Ville de Genève sont référencés et bénéficient d'une affiche Display, mais ne sont pas publiées (en attente de la Plateforme www.3x20.org prévue au printemps 2012) <ul style="list-style-type: none"> ✓ 12 actions de communication réalisées (par exemple « Bâtiment et énergie, un concept innovant », inauguration de la chaufferie à bois du Jardin botanique et parrainage de Solar impulse) ✓ Réception de plusieurs délégations nationales et internationales et participation à des manifestations ✓ Action de communication conjointe avec les SIG ✓ Cinq partenariats public/public et public/privé pour des actions d'économie d'énergie communes
	Nombre d'actions de communication	-	12		

Objectif 4 : Énergie et climat

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement du service en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectifs ambitieux et globalement en bonne voie de réalisation**
- ✓ **Priorité absolue aux énergies renouvelables dans les projets de constructions et de rénovations dès lors que l'enjeu énergétique n'est pas anecdotique**
- ✓ **Priorité absolue au développement d'une stratégie thermique territoriale avec le Service cantonal de l'énergie (ScanE) et les Services Industriels de Genève (SIG), avec la définition sur l'ensemble du territoire de la Ville de Genève d'infrastructures énergétiques permettant l'amenée d'énergies renouvelables dans les quartiers (en cours : périmètres élargis de l'écoquartier de la Jonction, Gare des Eaux Vives, les Vernets/Acacias)**
- ✓ **Impulsion donnée par la Ville de Genève pour les projets structurant sur le territoire (éco-quartier de la Jonction, les Vernets et leur périmètre élargi en lien avec le projet Praille – Acacias – Vernets, Gare des Eaux-Vives et son périmètre élargi, etc.)**
- ✗ **Les consommations liées aux énergies renouvelables sont inférieures à l'objectif et représentent seulement 35% de celui-ci. La percée des énergies renouvelables reste encore timide en regard des objectifs de développement**
- ✗ **L'image de « Genève - Ville durable » comme élément de la politique de promotion économique et touristique de la Ville de Genève n'a pas été valorisée**

Objectif 5 : Biodiversité






Évaluation globale 

La Ville de Genève développe des espaces naturels et des habitats de qualité, en réseau, pour augmenter la biodiversité.

Responsable : DCS



Collaborations : DCA et DEUS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Inventorier et sauvegarder les espèces végétales prioritaires sur le territoire de la Ville de Genève (CJB).					
1.1 100% des sites prioritaires cantonaux ¹ situés sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'un inventaire floristique (plantes vasculaires) exhaustif.	% des sites prioritaires inventoriés	-	95%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Listes d'espèces par site prioritaire ✓ 21/23 sites prioritaires inventoriés (1 site a été détruit, 1 inaccessible)
1.2 100% des sites prioritaires inventoriés (voir 1.1) seront cartographiés.	% des sites prioritaires cartographiés	-	100%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 21 cartes des milieux naturels des sites prioritaires produites
1.3 30% des espèces prioritaires ¹ présentes sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'un plan d'action de protection.	Nombre de plans d'action (dès 2012)	-	-	-	
1.4 100 arbres en Ville de Genève, représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de lichens qui s'y développent, feront l'objet d'un inventaire sur les lichens.	Nombre d'arbres ayant fait l'objet d'un inventaire sur les lichens (dès 2012)	-	-	-	
1.5 100 arbres en Ville de Genève, représentatifs par leur essence et le nombre d'espèces de mousses qui s'y développent, feront l'objet d'un inventaire sur les mousses.	Nombre d'arbres ayant fait l'objet d'un inventaire sur les mousses (dès 2012)	-	-	-	
1.6 10 murs « sanctuaires » ² présents sur le territoire de la Ville de Genève seront définis sur la base d'un inventaire sur les mousses et les lichens.	Nombre de murs « sanctuaires » inventoriés (dès 2012)	-	-	-	
2. Inventorier et sauvegarder les insectes sur le territoire de la Ville de Genève (MHN).					
2.1 100% des espèces d'insectes connues sur le territoire de Genève (ville + canton) seront répertoriées.	% d'espèces d'insectes connues sur le territoire de Genève (ville + canton) répertoriées	-	100%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste de près de 12'000 noms d'insectes sous presse (publication avril 2012, conjointement avec DGNP)
2.2 Au moins 5 sites prioritaires situés sur le territoire de la Ville de Genève feront l'objet d'un inventaire des coléoptères du bois.	Nombre de sites prioritaires inventoriés	-	3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3/5 sites stratégiques inventoriés ✓ Listes d'espèces de coléoptères par site stratégique
2.3 Au moins 5 sites prioritaires situés sur le territoire de la Ville de Genève bénéficieront d'une cartographie comprenant toutes les espèces prioritaires ³ de coléoptères du bois inventoriés (voir 2.2).	Nombre de sites prioritaires cartographiés	-	3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3/5 sites prioritaires cartographiés (cartes des micro-habitats de coléoptères)

Objectif 5 : Biodiversité

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
2.4 Au moins 4 espèces prioritaires ³ de coléoptères du bois inventoriées et cartographiées bénéficieront d'un plan d'action de protection.	Nombre de plans d'action (dès 2012)	-	2		✓ 2/4 plans d'action de protection
3 Mener des actions de communication					
3.1 Réaliser des actions de communication sur la biodiversité (CJB/MHN).	Nombre d'actions de communication réalisées	-	7		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation dans le cadre du minigolf du DD (festival du DD) ✓ Week-end des Bois à la Bâtie ✓ Une page Internet dédiée à l'objectif 5 sur le site des CJB ✓ Publication de l'Atlas de la flore et du canton de Genève ✓ Publication de la liste des sites et espèces prioritaires du canton de Genève ✓ Article dans Museum & Co ✓ Articles dans la Tribune de Genève

¹ Selon la liste cantonale des sites et espèces prioritaires (Lambelet-Haueter, C, C. Schneider et B. von Arx (2011) Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève: espèces et sites prioritaires. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève - Hors-série n° 12). Cet ouvrage présente la liste 256 espèces de plantes vasculaires dites « prioritaires » car plus ou moins fortement menacées sur le plan cantonal voire national. Ces espèces sont présentes sur un ensemble de 433 sites, eux-mêmes qualifiés de « prioritaires ».

² Les murs « sanctuaires » bénéficieront par la suite d'un plan d'action de protection spécifique.

³ Selon la liste des espèces prioritaires de Suisse, éditée par l'OFEV en 2011. (<http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01607/index.html?lang=fr>)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
CHF 59'180.- (CJB) / 16'848.- (DSIC) / 63'403.35 (MHN)	CHF 60'000.- (CJB) / 30'000.- (DSIC) / 80'000.- (MHN)
La DSIC n'a pas pu déclencher les travaux avant le mois de décembre 2011. Le MHN a comptabilisé CHF 10'000.- sur un compte transitoire pour l'édition de la liste annotée des insectes du canton de Genève. Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

Bilan annuel global

- ✓ **Prévisions largement dépassées**
 - ✓ **Collaborations inter-services/-départements/-administrations (Ville-canton) renforcées**
 - ✓ **Nouveau projet transversal prévu pour 2012**
 - ✓ **Nombreuses actions de communication**
- ✗ **Certaines valeurs cibles sont à revoir (pas de prévision ou prévisions trop éloignées de la valeur réelle)**

Objectif 6 : Achats durables




Évaluation globale 

La Ville de Genève achète en prenant en compte des critères de développement durable et demande aux établissements autonomes et aux organismes subventionnés de faire de même.

Responsable : DFL

Collaborations : DCA, DEUS, DCS, SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. 65% des achats de l'Administration municipale seront effectués en respectant la législation sur les marchés publics et en intégrant systématiquement des critères de développement durable.	% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD sur l'ensemble de l'administration	35%	- ¹	-	1) Analyse d'outils et critères de DD ✓ État des lieux annuel sur les outils à disposition (suivi et benchmarking) 2) Création de critères/standards de DD ~ Mise en place d'un groupe de travail transversal sur la création de critères/standards de DD (reporté en 2012)
	% des achats de biens et services réalisé en intégrant les 3 piliers du DD centralisés à la CMAI	100%	100%		3) État des lieux et structuration des achats pour la mise en place d'un référentiel unique en Ville de Genève ✓ 1 ^{ère} étape dans la réflexion menée sur la structure des achats de fournitures et services (par catégorie et sous-catégorie d'achat) 4) Mise en place d'un système de monitoring des achats de biens et services en Ville de Genève ✓ Mise en place d'un groupe de travail transversal sur le développement d'un outil de gestion permettant le suivi et la catégorisation des dépenses
2. Poursuivre le processus de centralisation (multi pôles), d'harmonisation des pratiques achats et l'optimisation des processus d'approvisionnement à l'échelle de l'Administration municipale.	Nombre de contrats signés après adjudication de marchés selon AIMP (année en cours) ²	20	20		✓ Réorganisation de la CMAI ✓ Engagement de collaborateurs et collaboratrices au sein de la CMAI
	Nombre de projets d'appel d'offres lancés (année en cours) ²	10	10		✓ Formation interne ✓ Travail préparatoire réalisé en vue de recenser les entités effectuant des achats de biens et services au sein de la Ville de Genève
	% des achats de biens et de services achetés de façon centralisée (dès 2012)	-	-	-	~ Travail préparatoire réalisé pour la création d'une plateforme d'achat (reporté en 2012)

¹ 1^{ère} évaluation prévue pour 2012. Pas d'évaluation précise avant le développement d'un outil de gestion permettant de suivre les dépenses précisément

² Uniquement CMAI: à terme, l'objectif est d'étendre cet indicateur à toute l'Administration municipale.

Objectif 6 : Achats durables

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
3. D'ici fin 2014, la Ville de Genève devient une référence dans les achats durables et responsables et fait partager son expérience aux autres communes.	Prix, récompenses, etc.	-	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prix pour la politique d'achat de la Ville de Genève: 5 globes (maximum) selon le Rating Solidar -> 1^{ère} position suisse ✓ Adhésion au réseau européen Procura+ (ICLEI) ✓ Intervention dans 2 conférences ~ Nombre insuffisant d'actions de communications interne et grand public ✗ L'indicateur de cet objectif détaillé est à revoir
	Nombre de sollicitations pour des conférences	-	2		

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
CMAI: CHF 137'832.-	CMAI: CHF 167'814.-
Le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global a également été utilisé pour réaliser ces objectifs détaillés.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectif ambitieux et en bonne voie de réalisation**
- ✓ **1^{ère} position suisse (rating Solidar) pour la politique d'achat de la Ville de Genève**
- ✓ **Adhésion à un nouveau réseau européen (Procura+ ICLEI)**
- ✓ **Intervention à des conférences**
- ✓ **Projets transversaux**
- ✗ **La poursuite des objectifs détaillés 1 et 2 peut être remise en question, car la mise en œuvre d'une solution impactant l'ensemble de l'Administration municipale nécessite une acceptation de la part de l'ensemble des acteurs politiques et administratifs**
- ✗ **La poursuite du travail de la CMAI peut être remise en question si les nouveaux postes demandés au travers du budget supplémentaire Aalborg ne sont pas acceptés**
- ✗ **2 indicateurs clés ne peuvent pas encore être renseignés**

Objectif 7 : Aménagement du territoire

Évaluation globale   

La ville de Genève optimise l'occupation durable du sol sur son territoire.

Responsable : DCA

Collaborations : DFL, DEUS, DCS, SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Afin d'atteindre les objectifs que la Ville de Genève s'est fixée en matière de gestion durable du sol, la conduite du PDCOM est intégrée dans un processus d'évaluation et d'amélioration continue.	Nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (prévu dès mars 2012)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition d'expériences pour la mise en place du set d'indicateur (Lyon et Zürich) ✓ Identification et définition des 21 indicateurs cibles ~ Élaboration des fiches d'indicateurs (léger retard)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement du service en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des 21 indicateurs cibles ✓ Collaborations renforcées interservices et interdépartementales | <ul style="list-style-type: none"> × Léger retard dans la définition de deux indicateurs cibles dû à un manque de ressources humaines × 3 indicateurs cibles sont pour l'instant en suspens faute des données nécessaires à leur construction |
|---|---|


Objectif 8 : Mobilité

Évaluation globale   

La Ville de Genève diminue de manière significative la part modale du trafic individuel motorisé à Genève en renforçant les mobilités douces, l'infrastructure et l'utilisation des transports publics et en rationalisant le stationnement. Elle limite également les comportements dommageables en matière d'environnement, de qualité de vie et de sécurité.

Responsable: DCA

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Mise en œuvre des objectifs « mobilité » inscrits au plan directeur Genève 2020 et intégration du programme d'actions du SAM dans un processus d'évaluation d'ici 2012, puis d'amélioration continue.	Prévu dès 2012	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Programme d'actions du SAM en cours selon le planning ✗ Indicateur de suivi des actions du SAM pas encore défini
2. Développer un set d'indicateurs pour chaque thématique du programme d'action du SAM et l'intégrer dans le système de monitoring du plan directeur communal (PDCoM).	Nombre d'indicateurs définis et intégrés dans le monitoring du PDCoM	2	2		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 indicateurs cibles ont été définis ✓ Intégration des indicateurs dans le processus de suivi du PDCoM
	Nombre de fiches d'indicateurs construites et communiquées (dès 2012)	-	-	-	

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

✓ **Travail intégré dans le suivi du PDCoM**

✗ **Pour permettre d'intégrer les actions du SAM dans un processus d'amélioration continue, un indicateur de suivi du programme d'action du SAM doit être prévu pour 2012**

Objectif 9 : Action communautaire de proximité



Évaluation globale 

La Ville de Genève développe des méthodes de prévention et de démocratie participative dans les quartiers pour renforcer le maillage social, en intégrant les communautés étrangères.

Responsable : SJS

Collaborations : DCS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Intégration des communautés étrangères dans les processus de démocratie participative (SJS)					
1.1 Développer des outils de communication spécifiques à l'attention des 5 communautés étrangères les plus importantes de la Ville de Genève présentant les offres des services publics de proximité (action communautaire, ludothèques, activités sportives, etc.).	Nombre d'outils de communication spécifiques en langue étrangère	-	0.5 ¹		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recrutement d'un-e collaborateur/collaboratrice en charge de la coordination ✓ Mise en place d'un groupe d'accompagnement de l'objectif ✓ Des efforts importants ont été effectués au Service de l'état civil et au Service des pompes funèbres, pour sensibiliser les collaborateurs/collaboratrices à la diversité culturelle et accueillir les habitant-e-s allophones dans leurs démarches administratives
1.2 Élaborer des outils rendant plus accessibles les processus participatifs à toute la population de la Ville de Genève, y compris à des groupes minoritaires, ainsi qu'organiser 16 manifestations/événements publics dans les différents quartiers de la ville intégrant ces outils.	Nombre de manifestations organisées dans les quartiers	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation de 170 employé-e-s sur 260 (65%) en gestion des conflits intergénérationnels et interculturels ainsi que sur la prévention des incivilités
1.3 50% des employé-e-s des institutions publiques étant en contact quotidien avec les habitant-e-s auront reçu une formation spécifique sur la prévention des incivilités ainsi que sur la gestion des conflits intergénérationnels et interculturels (responsables de bâtiments scolaires, conseiller/ère-s en action communautaire, collaborateurs/collaboratrices du Service des sports, patrouilleuses scolaires, ludothécaires).	% d'employé-e-s de terrain formé-e-s	5%	65%		<ul style="list-style-type: none"> ~ Élaboration de 2 profils de quartiers sur 16 planifiés, contenant notamment un recensement des relais publics et associatifs par quartier ~ Deux « profils de quartiers » permettant la tenue de deux « Paroles aux quartiers » (outils de communication spécifiques prévus pour rendre plus accessibles les processus participatifs) ~ Les deux contrats de quartiers pilotes (Grottes et Saint Gervais – Seujet - Voltaire) ont également contribué à la poursuite de cet objectif
2. Lutte contre les incivilités autour des bâtiments publics et culturels (DCS)					
2.1 Diminution de 50% du nombre de plaintes déposées auprès du poste de gendarmerie et de police municipale du périmètre de la Coulouvrenière.	Nombre de plaintes (% par rapport à 2011)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance du travail des employés de l'Unité de sécurité préventive du DCS (présents à : BMU, BGE, CJB) ~ Définition des besoins, définition des cahiers des charges, profils et modalités d'intervention (partiellement atteint, voir commentaire sous bilan)
2.2 Diminution de 75% du nombre d'appels à l'aide pour les incivilités des collaborateurs/collaboratrices des bâtiments culturels.	Nombre d'appels à l'aide de collaborateur/trice-s (% par rapport à 2011)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Aucun recrutement d'une équipe spéciale « Usine » n'a été réalisé (voir commentaires du bilan annuel global)

¹ Uniquement la partie introductive de la Brochure de présentation des ludothèques a été traduite en 5 langues

Objectif 9 : Action communautaire de proximité

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
DCS: CHF 0.- SJS: CHF 139'455.-	DCS: CHF 240'000.- SJS: CHF 288'540.-
<p>DCS: le montage financier du projet prévoyait l'utilisation d'Emplois de Solidarité qui se sont avérés non adaptés à une problématique aussi pointue. Le montage financier a été modifié pour permettre une utilisation adaptée du budget en 2012. Voir également commentaires du bilan annuel global (ci-dessous).</p> <p>SJS: Le salaire prévu pour la coordination (CHF 130'000.-) a été dépensé à hauteur de CHF 97'500.- dans le cadre de cet objectif. Ce salaire a fait l'objet d'un transfert du Service social (SOC) à la Direction du département (SJS) pour des questions opérationnelles et de simplification. Lors de l'élaboration budgétaire, en 2010, les dépenses prévues (ainsi que leurs affectations) nécessitaient l'expérience d'un exercice annuel entier afin de pouvoir procéder à une allocation plus précise des ressources entre les entités concernées par cet objectif.</p>	

Bilan annuel global

- ✓ **Les directions du SJS et du DCS se rencontreront début 2012 pour redéfinir entièrement l'objectif 9 en adéquation avec les politiques menées par les nouveaux magistrats**
- ✓ **Les directions du DCS, du SJS et du DEUS se rencontreront début 2012 pour définir un mode opératoire qui permette une meilleure intervention des différents acteurs de terrain (médiateurs sociaux, agents de sécurité préventive, APM) en cas d'incivilités récurrentes. Il est prévu d'établir un processus commun qui permette d'arbitrer le choix des lieux nécessitant le déploiement de ce personnel**
- ✓ **En matière de démocratie participative, les efforts du SJS ont porté sur trois axes en 2011 : la définition d'un référentiel territorial et statistique; la réalisation de profils de quartiers, outil de communication permettant la tenue de « Paroles de quartiers » (deux éditions en 2011); la coordination des deux contrats de quartier pilote (obj. détaillé 1)**
- ✓ **Plus de 65% du personnel ciblé a reçu une formation sur la gestion des conflits interculturels et intergénérationnels ainsi que sur la prévention des incivilités (obj. détaillé 1)**
- ✓ **Un travail de mise en forme d'une équipe spéciale « Usine » a été mené avec le responsable de l'Unité de Sécurité préventive : définition des horaires, salaires, besoins en formation (obj. détaillé 2)**
- ✓ **Le travail des employés de l'Unité de sécurité préventive du DCS (présents à : BMU, BGE, CJB) a été reconnu comme étant très positif (obj. détaillé 2)**
- ✗ **Le changement des magistrats et directions respectives du SJS et du DCS ont perturbé la mise en œuvre du projet**
- ✗ **Il a été constaté qu'il est problématique de lier dans un même objectif « communautés étrangères », « incivilités » et « faiblesse de démocratie participative ». Il faudra probablement redéfinir deux objectifs distincts**
- ✗ **Davantage aurait pu être fait pour la mise en valeur des langues et cultures d'origine des migrants, notamment dans leur lien avec l'intégration en Suisse. Les diagnostics partagés et les profils de quartiers ont pris du retard (obj. détaillé 1)**
- ✗ **Le projet autour de l'Usine n'a pu être réalisé faute d'accord au préalable sur les modes d'intervention et en raison du montage financier non adapté**

Objectif 10: Économie locale





Évaluation globale   

La Ville augmente de manière significative la part des produits locaux et de saison consommés au sein des établissements publics propriétés de la Ville de Genève.

Responsable : SJS

Collaborations : DFL

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. Dans les restaurants scolaires (ACRS) et institutions pour la petite enfance (IPE): a) le nombre de menus «Genève Région Terre Avenir» (GRTA) s'élève à 2 par mois, b) le nombre de produits GRTA par jour s'élève à 1 au minimum.	Nombre mensuel de menus GRTA par ACRS et IPE ¹	1	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séances et lettres d'information à tous les partenaires concernés (ACRS, IPE et le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire - GIAP) ✓ Présentation du projet à l'ensemble des établissements scolaires et aux parents d'enfants des IPE. ✓ Organisation d'une rencontre entre cuisiniers et fournisseurs ✓ Rencontres bi-annuelles entre les cuisiniers des IPE et ACRS et les responsables de suivi du projet GRTA ✓ Actions de sensibilisation auprès des enfants (affiches, serviettes, cartes postales). ✓ 11 ateliers d'animation dans les établissements scolaires, en priorité du réseau d'enseignement prioritaire (REP) ~ Mise en évidence du/des produits GRTA dans le libellé des menus ~ Évaluation des menus par la Ville de Genève pour les ACRS
	Nombre quotidien de produits GRTA dans les ACRS et les IPE ¹	1	1		
2. 80% des établissements publics propriétés de la Ville (cafés, restaurants) participent à la Semaine du Goût et d'autres lieux publics de restauration (lieux culturels, lieux sportifs, installations saisonnières) sont incités à y participer.	% d'établissements participant à la Semaine du Goût	30%	30%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation de 25 établissements publics ✓ Réalisation de la Semaine du Goût 2011 ✓ Cité Seniors ainsi que trois autres établissements non propriétés de la Ville de Genève ont été intégrés à la Semaine du Goût
	Nombre de lieux «autres» intégrés à la Semaine du Goût	-	4		

¹ Objectif appliqué dans 100% des IPE proposant des repas = espace de vie infantine (EVE) et dans 100% des ACRS

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
SJS: CHF 145'022.-	SJS: CHF 145'022.-
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite en partie (SJS) ou totalement (DFL) sur le budget de fonctionnement des services en charge de la mise en œuvre.	

Bilan annuel global

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif en bonne voie de réalisation ✓ Succès dans les ACRS et IPE ✓ Intérêt marqué des établissements qui ont participé à la Semaine du Goût et volonté de leur part d'approfondir les actions entreprises | <ul style="list-style-type: none"> ✗ Sensibilisation insuffisante des enfants dans les ACRS ✗ Difficulté à motiver certains établissements propriétés de la Ville de Genève à participer à la Semaine du Goût ✗ Budget communication encore insuffisant |
|---|---|

Objectif 11 : Conditions de travail

Évaluation globale   

La Ville de Genève augmente les possibilités de temps partiel et d'emplois partagés dans son administration afin de faciliter l'articulation entre vie professionnelle et privée.

Responsable : DFL

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
Prévu dès 2012	Prévu dès 2012	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engagement d'un-e collaborateur/collaboratrice responsable du projet ✓ Nouveau statut RH (janvier 2011) ✓ Projet d'un nouveau règlement sur le temps de travail au sein de l'Administration municipale. ✗ Le plan de projet précisant les objectifs détaillés, les indicateurs, les étapes, les risques et l'équipe de projet est en cours d'élaboration (1 année de retard)

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
Aucun budget, ni de dépenses prévus en 2011.	

Bilan annuel global

✓ **Les dispositions ont été prises pour débiter au plus vite la mise en œuvre de cet objectif (dès 2012)**

✗ **1 année de retard, dû notamment à un report des négociations sur le nouveau règlement (reporté en 2012)**

✗ **La mise en œuvre de cet objectif n'a pas encore pu réellement débiter**





Objectif 12 : Culture

La Ville de Genève encourage les projets culturels favorisant le lien social, la proximité et la participation.




Responsable : DCS

Collaborations : DCA

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève favorise l'accès à l'offre culturelle pour les personnes handicapées, à travers 6 sous-objectifs.					
1.1 6 musées de la Ville de Genève et 7 théâtres partenaires sont équipés pour accueillir des personnes en situation de handicap visuel, ou auditif, ou mental, ou à mobilité réduite.	Nombre de parcours proposés en vidéoguides	-	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un parcours proposé en vidéoguide ✓ 4 visites médiées (pour handicap mental) ✓ 4 pièces de théâtre en sur-titrage ✓ Réalisation du 1^{er} test d'audiodescription pour le théâtre
	Nombre de pièces de théâtre sur-titrées	4	4		
	Nombre de musées et théâtres bénéficiant d'accès facilités	3	4		
1.2 Au moins 1 manifestation par an organisée par le Département de la culture et des sports (DCS) est accessible à des personnes en situation de handicap.	Nombre de manifestations accessibles par année (dès 2014)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 groupes de travail pour une réflexion sur le thème handicap et culture ✓ Mise en place de tests d'accessibilité (Fureur de lire et émission d'Espace 2) ✓ La Ville de Genève a reçu le prix de l'innovation de la Fédération suisse des sourds (FSS)
1.3 6 musées de la Ville de Genève offrent une information détaillée sur leur degré d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, tous handicaps confondus.	Nombre de fiches réalisées (dès 2012)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un rapport de benchmarking concernant l'élaboration d'un concept de fiche d'accessibilité ✓ Définition en cours des éléments de contenu et du design de la maquette de la fiche d'accessibilité
	Nombre de musées concernés (dès 2012)	-	-	-	
1.4 Un réseau de partenariats efficaces avec les associations concernées est mis en place.	Nombre de partenariats conclus et consolidés	3	>3		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Base de données des organismes impliqués dans la thématique du handicap (plus de 100 entrées) ✓ Nombreuses actions de communication
1.5 D'ici 2012, un espace de réflexion, d'échanges et de bonnes pratiques sera créé et élabore des concepts d'accessibilité.	Nombre de concepts créés (dès 2012)	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre du Comité régional franco-genevois (CRFG), 6 rencontres ont eu lieu entre professionnels de la culture et du handicap au niveau de la région ✓ Des collaborations très actives avec une dizaine de fondations et associations ont été mises en œuvre aux niveaux local et national
1.6 Édition annuelle du guide Handicap et culture et de divers supports d'information (fiches, signalétique).	Édition annuelle du guide Handicap	-	-	-	~ Pas de version papier en 2011, seulement une version électronique en attendant les nouveaux pictogrammes

Objectif 12 : Culture

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
2. La Ville de Genève met à niveau ses infrastructures culturelles					
2.1 Les infrastructures culturelles sont mises à niveau selon le 6ème Plan financier d'investissement (PFI).	% de mise en œuvre du PFI	25%	31%		✓ Travail transversal pour le développement de cet indicateur (DCS, URB, A21, CDG) qui sera certainement intégré au monitoring du PDCom
3. La Ville de Genève renforce la déontologie dans les musées					
3.1 D'ici 2012, la Ville de Genève aura délimité le périmètre de la politique d'acquisition de ses musées conformément au code de déontologie du Conseil international des musées (ICOM) et aux normes juridiques internationales.	Création d'un document de type charte délimitant le périmètre de la politique d'acquisition	créé	créé		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un document de type charte ✓ Liste des collections restant à inventorier ✓ Les CJB, le MEG, le MHN et l'Ariana ont réalisé pratiquement 100% de leurs inventaires. L'essentiel du travail à réaliser reste au MAH.
3.2 D'ici 2013, la Ville de Genève aura mis en place un outil de suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par la Commission de déontologie à l'intention du Conseil administratif.	Mise en place d'un outil de suivi (en 2013)	-	-	-	
3.3 La Ville de Genève aura effectué la relecture et la mise à jour de toutes les conventions et tous les partenariats relatifs aux dons, dépôts et prêts d'objets ou de collections en sa possession.	% de conventions et partenariats relatifs aux dons, dépôts et prêts d'objets ou de collections relus et mis à jour	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 conventions majeures relues et mises à jour ✓ un important travail de recensement et de relecture des conventions est en cours dans l'optique d'une mise à jour de celles-ci et de l'élaboration de modèles de conventions type
3.4 100% des institutions patrimoniales de la Ville auront effectué l'inventaire de leurs collections.	% des collections des institutions de la Ville ayant été inventoriées	80%	80%		

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

- ✓ **Objectifs ambitieux et novateurs**
 - ✓ **En avance sur la planification, spécialement l'objectif lié à l'accessibilité des personnes en situation d'handicap**
- ✗ **Certains indicateurs sont à revoir**

Objectif 13 : Coopération






Évaluation globale   

La Ville de Genève développe sa politique de solidarité internationale en privilégiant la coopération avec des villes, en favorisant le développement durable et en contribuant au renforcement des administrations locales. Elle s'engage à y consacrer 0,7% de son budget de fonctionnement dès 2018.

Responsable : DFL

Collaborations : AUT et SJS

Évaluation des objectifs

Objectif détaillé à réaliser au 31.12.2014	Indicateur	Valeur cible au 31.12.2011	Valeur atteinte au 31.12.2011	Degré de réalisation	Résultats planifiés en 2011
1. La Ville de Genève s'engage à atteindre les 0,7% de son budget de fonctionnement dédiés à des projets de coopération.	Évolution de la part du budget de fonctionnement consacré à la coopération	0.37%	0.42%		✓ 2 postes supplémentaires et un budget augmenté d'un peu plus d'un million pour 2012
2. Constitution d'un fonds de coopération internationale, adoption de critères de DD et processus d'attribution dépendant d'une commission consultative externe à l'Administration municipale.	% de projets financés par la Ville de Genève en lien avec le DD et touchant un des domaines suivant: agriculture, approvisionnement en eau, approvisionnement en énergie	20%	15%		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Étude effectuée « proposition pour la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève », avril 2011 ✓ Préparation du nouveau règlement du Fonds dédié à la Solidarité internationale (adopté par le CA le 8.2.2012) ✓ Parmi 8 principes généraux de la politique municipale en matière de solidarité, on trouve la promotion d'un développement durable (avec les aspects économiques, sociaux et environnementaux), conformément au Programme Stratégique de développement durable de la Ville (Engagements d'Aalborg)
	% de projets financés par la Ville de Genève en lien avec DD (au sens large, y compris promotion des droits humain, éducation, culture, médias et santé)	40%	30%		
3. 15 nouveaux projets de coopération qui impliquent des services de la Ville de Genève seront financés.	Nombre de nouveaux projets de l'administration impliqués dans les projets de coopération décentralisée (au sens strict)	1	1		<ul style="list-style-type: none"> ✓ En tout, 5 projets soutenus par la Ville de Genève (en cours de financement) impliquent l'apport de compétences de services de la Ville de Genève (Conservatoire et jardin botaniques, Service de l'aménagement urbain et mobilité, Service des bâtiments, Département de la culture et du sport, Service des relations extérieures)
	Nombre de nouveaux projets de coopération qui impliquent des services de la Ville de Genève	3	3		

Objectif 13 : Coopération

Suivi financier

Dépenses liées au budget supplémentaire Aalborg 2011	Budget supplémentaire Aalborg 2011
La réalisation des objectifs détaillés s'est faite totalement sur le budget de fonctionnement des services du département en charge de l'objectif global.	

Bilan annuel global

✓ **Augmentation progressive du budget de la coopération**

- × **Retard dû à la réorganisation de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)**
- × **Travail encore en cours d'ici début 2012 pour un nouveau règlement du Fonds dédié à la Solidarité internationale, le renforcement du Secrétariat et la création de la commission consultative pour la Solidarité internationale**

Résumé

Objectif 1 : Vision partagée

Objectif 2 : Participation

Objectif 3 : Qualité de l'air

Objectif 4 : Énergie et climat

Objectif 5 : Biodiversité

Objectif 6 : Achats durables

Objectif 7 : Aménagement du territoire

Objectif 8 : Mobilité

Objectif 9 : Action communautaire de proximité

Objectif 10 : Économie locale

Objectif 11 : Conditions de travail

Objectif 12 : Culture

Objectif 13 : Coopération

Évaluation globale



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

A21	Agenda 21	DRH	Direction des ressources humaines	SRE	Service des relations extérieures
ACE	Administration centrale	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SOC	Service social
ARC	Service d'architecture	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	TAX	Taxe professionnelle communale
ARI	Musée de l'Ariana	ENE	Service de l'énergie	URB	Service d'urbanisme
AUT	Autorité	GCI	Service du génie civil	VVP	Voirie – Ville propre
BAT	Service des bâtiments	GIM	Gérance immobilière municipale		
BGE	Bibliothèque de Genève	GTG	Grand Théâtre de Genève		
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	LEX	Service juridique		
CA	Conseil administratif	LOM	Service logistique et manifestations		
CDG	Contrôle de gestion	MAH	Musées d'art et d'histoire		
CFI	Contrôle financier	MEG	Musée d'ethnographie		
CGE	Comptabilité générale et budget	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
CIV	Office de l'état civil	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité		
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	SAT	Service administratif et technique		
CM	Conseil municipal	SCM	Secrétariat du Conseil Municipal		
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	SEC	Service culturel (anc. SAAC)		
DCS	Direction du département de la culture et du sport	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics		
DCA	Direction du département des constructions et de l'aménagement	SEVE	Service des espaces verts		
DEJ	Service de la jeunesse	SIS	Service d'incendie et de secours		
DEUS	Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SJS	Direction du département de la cohésion sociale, et de la solidarité		
DFIN	Direction financière	SPC	Service de la promotion culturelle		
DFL	Direction du département des finances et du logement	SPE	Service de la petite enfance		
DG	Direction générale	SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire		
		SPO	Service des sports		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CETA	Centrale d'engagement et de traitement de l'alarme	EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
ACG	Association des communes genevoises	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	EQIP	Plate-forme cantonale de coordination pour l'insertion des jeunes
ADC	Association pour la danse contemporaine	CFF	Chemins de fer fédéraux	ESS	Économie sociale et solidaire
AFC	Administration fiscale cantonale	CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	EVA	Espaces verts et ateliers (Projet)
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CHF	Franc suisse	FAHPA	Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées
AM	Agent municipal	CIC	Centre pour l'image contemporaine	FAJ	Familles d'accueil de jour
APM	Agent de la police municipale	CICR	Comité internationale de la croix rouge	FAS'e	Fondation animation socioculturelle
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
ASMV	Association de soutien à la musique vivante	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	FDD	Festival du Développement Durable
ASPAN	Association suisse pour l'aménagement national	CODIR	Comité de direction	FGA	Fondation Gandur pour l'art
AUBP	Association des Usagers des Bains des Pâquis	COGEVE	Commission de gestion des véhicules	FGC	Fédération genevoise de coopération
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CO-PA	Module d'analyse de profitabilité	FIDP	Fondations Immobilières de Droit Public
BFQ	Budget financier quadriennal	COPE	Collège des conservateurs	FM	Fête de la musique
BIT	Bureau international du travail	COPIL	Comité de pilotage	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
BLS-AED	Réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation	CP	Commission du personnel	FOP	Fondation en faveur du personnel des institutions subventionnées par la Ville de Genève
BMUS	Bibliothèque musicale	CPG	Centre de la photographie, Genève	FORE	Formations rapidement engageables
CAC	Centre d'art contemporain	CRFG	Comité Régional Franco-Genevois	GP	Grands projets
CAGI	Centre d'accueil – Genève internationale	CURML	Centre universitaire romand de médecine légale	GSHC	Genève Servette Hockey Club
CAP	Caisse d'assurance du personnel	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle	HEG	Haute école de gestion
CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
CBU	Commission des bibliothèques universitaires	DGNP	Direction générale de la nature et du paysage	HHS	Commission HarmoS et Horaire Scolaire
CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique	IMV	Institut et musée Voltaire
CECOFOR	Centre de compétences en matière de formation (Richelien)	DomEau	Domaine de l'eau	IPE	Institution de la petite enfance
CELAC	Commission cantonale chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur les arts et la culture	Dpt	Département	JPI	Japan Tobacco International

LAA	Loi sur l'assurance accident	PAM	Plan d'achat mobilier	SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
LCI	Loi sur les constructions et les installations diverses	PAV	Praille-Acacias-Vernets	SCI	Système de contrôle interne
LCP	Loi sur les contributions publiques	PDCOM	Plan directeur communal	SCM	Secrétariat du Conseil municipal
LEC	Loi sur l'encouragement de la culture	PFI	Plan financier d'investissement	SIG	Services industriels de Genève
LSAPE	Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
MAC	Manifestation d'art contemporain	PIQ	Plan informatique quadriennal	SOVAGEV	Société de valorisation du périmètre de la Gare des Eaux-Vives
MAMCO	Musée d'art moderne et contemporain	PL	Plan lumière	SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
MHS	Musée d'histoire des sciences	PLQ	Plan localisé de quartier	SSA	Service de sécurité de l'aéroport
Mios	Millions de francs suisses	POP	Passerelle d'observation des publics	SSJ	Service de santé de la jeunesse
MSST	Médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TA	Tribunal administratif
MZ	(Plan de) Modification de zone	PS	Plan de site	TCOB	Tram Cornavin-Onex-Bernex
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	PSIC	Plan biennal des systèmes d'information et de communication	TF	Tribunal fédéral
OCM	Office cantonal de la mobilité	QV	Qualité de vie (dans les quartiers)	TIC	Technologies de l'information et de la communication
OCoAE	Office Communal de l'Approvisionnement Économique	RAAC	Rassemblement des artistes et acteurs culturels	TPG	Transports publics genevois
OFC	Office fédéral de la culture	RBS	Responsables de bâtiments scolaires	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OFS	Office fédéral de la statistique	RDU	Revenu déterminant unifié	UAC	Unité d'action communautaire
OMC	Organisation mondiale du commerce	REP	Réseau d'enseignement prioritaire	UGV	Unité de gestion des véhicules
OMS	Organisation mondiale de la santé	RH	Ressources humaines	UNIGE	Université de Genève
ONG	Organisation non gouvernementale	RIME	Réseau international des musées d'ethnographie européens	URF	Unité recrutement et formation
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations	VoIP	Voix sur réseau IP (Internet Protocol)
ORCOC	Organe communal de coordination et de conduite	RPUS	Règlement municipal relatif aux plans d'utilisation du sol	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
OSR	Orchestre de la suisse romande	SAMEG	Société des Amis du Musée d'ethnographie	ZILI	Zone industrielle du Lignon
OUE	Observatoire Universitaire de l'Emploi	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population	ZP	Zone à priorité piétonne
PACA	Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération	SCA	Secrétariat du Conseil administratif		

